HAL
open science

Pseudo-clivées et constructions apparentées

Denis Apothéloz

To cite this version:

Denis Apothéloz. Pseudo-clivées et constructions apparentées. Groupe de Fribourg. Grammaire de la période, Peter Lang, pp.207-232, 2012, Sciences pour la Communication. hal-00995329

HAL Id: hal-00995329

https://hal.science/hal-00995329v1

Submitted on 23 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GROUPE DE FRIBOURG :
Grammaire de la période. Berne : Peter Lang, 2012, pp. 207-232.

Chapitre. 10 :
Pseudo-clivées et constructions apparentées
Denis Apothéloz

1. INTRODUCTION ET DÉFINITION GÉNÉRALE.

1.1. Parmi les routines [*préparation* ▸ *action*] identifiées depuis longtemps et qui ont fait l'objet de divers travaux figurent les séquences dites « pseudo-clivées »[1]. Il s'agit de configurations discursives comme celles illustrées par les exemples ci-dessous :

(1) ce qui m'intéresse un peu c'est les les premiers entretiens [Barnabé, 23]

(2) L'élément essentiel du crime contre l'humanité, c'est « la connaissance et l'adhésion au plan concerté d'extermination ». [p]

(3) Ce que j'essaie de dire, c'est [...] que la difficulté pour les gens c'est de se situer dans un univers catégoriel où on peut être O.S. tout en étant qualifié et qu'il n'y a pas de mot pour dire ça. [LT 1, 23]

Ces séquences réunissent les caractéristiques principales suivantes:

(i) Elles ont le format AZ décrit au début du Chap. VIII : elles se composent de deux groupes intonatifs, le premier étant porteur d'un intonème continuatif, le second d'un intonème conclusif. Le segment A y a souvent la forme d'une relative substantive (*ce* + P relative), et le segment Z la forme *c'est* + SN, *c'est* + *que* P ou *c'est* + P infinitive. Le verbe par lequel débute Z est la plupart du temps *être*, mais aussi *consister*, *rester*, et quelques autres; d'où des formules équatives comme *c'est*, *c'était*, *ça pourrait être*, *ça consiste*, *ça reste*, etc.

(ii) Comme dans toutes les séquences AZ, le segment Z est celui qui est doté de la pertinence informationnelle maximale. Le segment A engendre quant à lui une attente, qui est signifiée prosodiquement par l'intonème continuatif.

(iii) Le tour équatif prédique une relation que nous qualifierons provisoirement de relation d'identification. *Être* n'y a donc pas la même valeur que dans les clauses attributives. On dira en première approximation

[1] Cette appellation a été utilisée pour la première fois au début des années 1970 dans des travaux de syntaxe générative. Elle fait écho à celle de « phrase clivée », introduite par Jespersen [1937] pour décrire les constructions dans lesquelles un constituant est mis en relief au moyen du tour *c'est…qu-*.

que A comporte une expression référentielle sous-spécifiée, et que le tour équatif établit une identification entre cette expression et une sorte de constante désignative.[2]

1.2. Certains auteurs [Declerck 1994, Higgins 1976] considèrent également comme pseudo-clivées des séquences superficiellement analogues mais dans lesquelles la copule a une valeur attributive. Ce qui revient, de fait, à établir une distinction entre pseudo-clivées *identificatives*, comme (1-4), et pseudo-clivées *attributives*, comme (5) :

(4) Ce qu'il a dit, c'est qu'il faut s'inscrire aujourd'hui même.
(5) Ce qu'il a dit, c'était à mourir de rire.

Il existe en outre une autre construction appelée parfois *pseudo-clivée inversée*. Il s'agit de séquences identificatives dont le segment identifiant est énoncé en premier, comme dans (6).

(6) La liste des bouquins pour les examens, c'est ce que j'aimerais bien avoir.

1.3. On ne s'intéressera ici qu'aux pseudo-clivées identificatives. L'observation montre qu'elles forment une classe particulièrement homogène de formulations, moins d'ailleurs du point de vue de leur morpho-syntaxe, qui présente comme on le verra des faits de variation importants, que du point de vue de leur valeur pragmatique et de leurs contextes d'emploi. Mais commençons d'abord par distinguer quelques grands types.

2. CLASSEMENT ET VARIANTES DE FORMULATIONS.

2.1. On peut distinguer quatre types de séquences pseudo-clivées. Pour l'essentiel, cette classification est fondée sur l'utilisation de deux critères. Tous deux concernent le segment préparatoire A.

(i) En premier lieu, on distinguera les configurations dans lesquelles A introduit dans la mémoire discursive un nouvel objet-de-discours, de celles dans lesquelles A réactive un objet-de-discours antérieurement validé.

(ii) En second lieu, on distinguera les cas où le segment A est une clause nominale, de ceux où A est une clause propositionnelle (P servant en général à accomplir une assertion d'existence).

Les exemples ci-dessous illustrent ces quatre types.

---

[2] Notons que l'identification présente, relativement à l'attribution, la propriété de se prêter assez difficilement à la gradation ou à la quantification.

(I) A introduit dans la mémoire discursive un nouvel objet-de-discours (+O).

Type Ia : A est une clause nominale.

(7) bon *une chose frappante*/ c'est qu'il est incapable de parler de son livre\ [r]

(8) De plus, *une remarque que je m'étonne que vous n'ayez pas faite*, c'est qu'il n'y a rien de si difficile en amour que d'écrire ce qu'on ne sent pas. [Laclos]

Type Ib : A est une clause propositionnelle.

(9) pis *j'ai un animal préféré* c'est les coccinelles\ [Barnabé, 259]

(10) S'il [Millon] persistait à déclarer, contre l'évidence et la vérité, qu'il ne s'est rien passé entre nous, alors *il existe un moyen très simple de sortir de cette ambiguïté*: c'est de remettre en jeu son mandat de président en précisant qu'il ne souhaite pas disposer des voix du Front national... [p]

(II) A réactive un objet-de-discours présenté comme déjà validé (↑O).

Type IIa : A est une clause nominale.

(11) *ce que j'aimerais* c'est la liste des: des bouquins pour les exams de licence [Eva 2.71]

(12) *La démocratie*, c'est quand on sonne chez vous à six heures du matin... et que c'est le laitier. [Francis Jeanson]

Type IIb : A est une clause propositionnelle.

(13) En effet, elle le regardait beaucoup, mais *elle avait cette excuse*, c'est qu'il était le premier, l'unique des jeunes hommes à qui elle eût jamais fait attention dans sa vie. [Loti]

(14) Ce n'est pas le tout, *voici ce qui arrive*; c'est que votre sœur, inquiète de son côté [...] m'a demandé de jouer ici la même comédie [Marivaux]

Au chapitre précédent a été présentée une distinction entre routines préventives et routines curatives. Dans les premières, la séquence gauche contient un anaphorique ou un pointeur dont le référent est accessible. Dans les secondes, elle contient un pointeur qui n'est pas interprétable compte tenu de l'état courant de la mémoire discursive ; la séquence droite répare alors l'attente engendrée par cette insuffisance. Parmi les types énumérés ci-dessus, les trois premiers sont préventifs. Seul le type IIb, dont A est une clause propositionnelle contenant une expression cataphorique, est de type

curatif. La distinction que nous opérons ici entre objets « nouveaux » et objets « déjà validés » est exclusivement fondée sur l'examen des déterminants et sur la valeur instructionnelle de ces derniers. C'est la raison pour laquelle *cette excuse*, dans (13), est classé comme une expression référant à un objet déjà validé. Le déterminant démonstratif donne en effet l'objet comme identifiable, même si cette présupposition n'est satisfaite qu'ultérieurement. La conjonction de ces deux propriétés est une caractéristique de la cataphore[3].

2.2. Un autre point sur lequel on observe certaines variations est la formule équative. C'est un fait bien connu que la pseudo-clivée est souvent reçue comme un tour caractéristique de l'oral. Il en va d'ailleurs ainsi de beaucoup de constructions « segmentées », qui sont sujettes à diverses sanctions normatives. Concernant les pseudo-clivées, certains faits suggèrent que ce sentiment se cristallise principalement sur la reprise par *c'est*. Ainsi, il n'est pas rare de rencontrer des formulations qui apparaissent comme des tentatives d'effacer ce stigmate d'oralité. Deux stratégies au moins peuvent être observées.

2.2.1. La première consiste à supprimer purement et simplement le tour équatif. Cette solution se rencontre surtout quand la clause A est de type propositionnel. À l'écrit, le signe « deux points » fonctionne comme un supplétif typographique du verbe équatif.

(15) Une scène du *Trouvère* fit une impression particulièrement forte sur le public de 1853 : le début de la Troisième partie, où Léonore reste seule en scène, pendant que Manrique et le chœur de moines chantent dans la coulisse. [Brochure disque]

(16) (la seMAIne d'avant le général de Gaulle)^{S} (il y avait eu)^{S} . (un événement: un fait divers euh p- très: très triste)$^{S+}$. (un petit bal de village avait flambé)^{S} (et il y avait eu)^{S} (cent et quelques morts)^{F} [r, Cavanna, 7]

---

[3] Certains linguistes ont proposé des typologies des pseudo-clivées fondées sur une conception plus « réaliste » de la référence, c'est-à-dire sur le fait que l'objet-de-discours est *effectivement* déjà validé dans l'univers du discours ou au contraire nouveau dans cet univers (par exemple [Declerck 1994]). Méthodologiquement, cette façon de procéder se heurte à toutes sortes de difficultés, dues en particulier au fait que les objets ainsi désignés sont souvent *inférés* de l'état de la mémoire discursive, et non à proprement parler *contenus* dans elle (le fonctionnement référentiel du segment gauche s'apparente souvent à celui d'une anaphore associative). Nous préférons quant à nous utiliser comme critère ce que Frege [1892] appelait le mode de donation. Pour d'autres propositions typologiques, cf. Higgins [1976], Geluykens [1988], Sornicola [1988], ou encore Collins [1991].

2.2.2. La deuxième stratégie consiste à conserver le verbe équatif mais à donner à la séquence une allure micro-syntaxiquement connexe. Ce qui revient, pratiquement, à remplacer *c'est* par *est*. Le résultat est une clause P de forme [SN_1 *être* SN_2], qui donne en général une impression plus ou moins forte d'hypercorrection.[4]

(17) Le FN, « cause nationale », disait hier le RPR Patrick Devedjian. Plus que le FN, c'est la droite qui doit être considérée désormais comme telle. Parce qu'elle est un champ de ruines et qu'il y a péril. Or, *le véritable rempart contre l'extrême droite, l'histoire l'a montré, n'est pas la gauche mais la droite.* [p]

(18) Le point principal […] reste le crime contre l'humanité. [p]

On observera que (17), de même que l'exemple donné en note, présente la particularité d'interrompre la routine pseudo-clivée par une séquence parenthétique (*l'histoire l'a montré*), insérée entre A et Z. Il n'est pas impossible qu'il y ait un rapport entre les deux phénomènes, la discontinuité produite par l'insertion parenthétique suppléant en quelque sorte la dislocation.

Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que les séquences du type (17-18) sont des clauses P canoniques, et ne présentent plus le dispositif prosodico-syntaxique « segmenté » décrit *supra*, qui caractérise les pseudo-clivées. Nous les laisserons donc de côté, mention faite.

2.3. On signalera encore une variante de formulation rare et archaïque, consistant à placer la formule équative au début de la séquence. C'est ce qui se passe dans (19a), dont une formulation plus standard serait vraisemblablement (19b).

(19) (a) Et c'est aussi ce qui forme le bonheur des personnes de grande condition qu'ils ont un nombre de personnes qui les divertissent et qu'ils ont le pouvoir de se maintenir en cet état. [Pascal]

(b) Ce qui forme le bonheur des personnes de grande condition, c'est aussi qu'ils ont un nombre de personnes qui les divertissent et qu'ils ont le pouvoir de se maintenir en cet état.

---

[4] Valli [1981: 209] donne l'exemple suivant, en tous points comparable au nôtre : *Et ce qui frappe dans les discours qui dominent le concert des voix sur la santé est qu'ils traitent essentiellement des problèmes économiques...* Il voit dans cet exemple « la volonté de réécrire une construction qui apparaît typique du français parlé afin de se conformer à un modèle plus grammaticalisé de la prose standard ».

3. ANALYSE SYNTAGMATIQUE : DEUX CLAUSES / UNE CLAUSE ?

Un problème délicat que soulèvent les pseudo-clivées est celui de savoir si elles forment une entité syntaxique connexe, donc une seule clause, ou deux clauses micro-syntaxiquement autonomes, mises en énonciation successivement. Il y en a en fait, semble-t-il, des deux sortes.

3.1. Périodes bi-clausales.

3.1.1. La classification présentée plus haut amène d'ores et déjà à considérer comme bi-clausales celles dont le segment A est une proposition complète indépendante de Z, soit les types Ib et IIb. Cette autonomie syntaxique des deux segments a pour corollaire que la séquence AZ peut réaliser un enchaînement question-réponse, comme dans (20). Il est également possible que Z enchaîne sur un contenu implicite de A. Tel est le cas dans (21) :

(20) qu'est-ce qui caractérise les Français c'est l'égalitarisme [Poitiers, Barre 4,28]

(21) (l'orthographe)^{S} (il n'y a pas CINquante manières de l'acquérir)^{E} (c'est par la lecture)^{F} [r, apost. 7]

L'énonciation de la clause Z *c'est par la lecture* présuppose qu'a été introduite en mémoire une information qu'on peut paraphraser par <il n'y a qu'une manière d'acquérir l'orthographe>, information qui n'a pas été explicitement délivrée mais qui est inférable du sens littéral de la clause A.

3.1.2. De même il ne fait guère de doute que sont bi-clausales les pseudo-clivées dont le segment droit a la forme P tout court, et non *c'est que* P, donc quand la formule équative est absente.

(22) lui il se défend la première chose qu'i= fait *il tape*\ [Albert 261]

(23) (Grosso modo)^{S} (l'idée de Ryle)^{S} (et on voit bien à cela qu'il est un philosophe de la langue ordinaire)^{S} (*il reproche à Russell de n'avoir retenu qu'un type de non-sens*)^{F} [r]

(24) (ce que nous faisons à l'université)^{S} *c'est de:-* (en en dehors de l'enseignement)^{S} (évidemment)$^{S+}$ (*nous avons un: un département*)^{S} (*nous: formons de: de jeunes Américains*)^{S} (*en langue littérature et civilisation française*)^{F} [r, apost2, 4]

Les retouches successives de l'exemple (24) sont particulièrement instructives car elles montrent que dans le segment Z, la séquence *c'est de* + P infinitive (*[ce que nous faisons…] c'est de former…*) et la séquence P tout court (*[ce que nous faisons…] nous formons…*) peuvent commuter

librement, ce qui suggère évidemment qu'elles font partie du même paradigme.

3.1.3. L'analyse des types Ia et IIa est plus délicate. Certains (cf. [Blanche-Benveniste *et al.* 1990]) considèrent que les pseudo-clivées dont le segment A est une relative substantive (type: *ce/celui* + P relative) doivent être analysées comme des séquences micro-syntaxiquement connexes, donc comme une seule clause. L'argument invoqué est que le matériau donné dans le segment Z apparaît sélectionné, et donc régi, par le verbe de la relative. Selon cette conception, une pseudo-clivée n'est donc qu'un arrangement syntagmatique parmi d'autres (un « dispositif ») d'une unité clausale constituée d'un verbe et des éléments qu'il régit. Cette thèse conduit à considérer les formulations (25a) et (25b) comme deux arrangements syntagmatiques de la même structure rectionnelle, et à voir dans le verbe *être* de (25a) un simple « auxiliaire de dispositif ».

(25) (a) Ce que j'aimerais, c'est la liste des bouquins
(b) J'aimerais la liste des bouquins

Cette analyse implique qu'une place régie par le verbe du segment gauche est doublement instanciée. Ainsi, on dira que dans (25a) le complément du verbe *aimer* est instancié d'abord par une proforme (*ce que*), puis par une expression contenant du matériau lexical (*la liste des bouquins*), cette dernière étant une sorte de « spécification » de la proforme[5]. Pour une partie des données, plusieurs éléments conduisent toutefois à contester cette analyse.

3.1.3.1. Reprenons l'exemple (7) donné plus haut. Il appartient au type Ia. Cependant, comme le montre la série ci-dessous, le segment A de cet exemple commute sans difficulté avec un type IIa (7a-c) ou Ib (7d-e).

(7) Une chose frappante, c'est qu'il est incapable de parler de son livre.

(a) La chose frappante, c'est qu'il est incapable de parler de son livre.
(b) Ce qui frappe, c'est qu'il est incapable de parler de son livre.
(c) La chose qui frappe, c'est qu'il est incapable de parler de son livre.
(d) Il y a une chose qui frappe, c'est qu'il est incapable de parler de son livre.

[5] C'est ainsi que Roubaud [2000] qualifie les pseudo-clivées de constructions « à spécification progressive ».

(e) Une chose est frappante, c'est qu'il est incapable de parler de son livre.

Or pour plusieurs de ces formulations, la séquence *qu'il est incapable de parler de son livre* ne peut pas être régie par le verbe du segment A : soit ce régissant n'existe tout simplement pas (7, 7a), soit A est une clause propositionnelle micro-syntaxiquement complète, comme dans les variantes (7d-e). En dépit des formulations (7b-c), où le segment A fournit un verbe régissant, tout se passe donc comme si la séquence *qu'il est incapable de parler de son livre* n'impliquait l'occurrence d'aucun élément particulier dans A. Étant donné qu'il est par ailleurs pratiquement impossible de différencier par leur sens ou par leurs contextes d'emploi les formulations ci-dessus, on est porté à penser que le segment Z de toutes ces variantes présuppose non pas l'occurrence d'un élément syntaxiquement recteur, mais un certain état de la mémoire discursive. Certaines reformulations affectant parfois dans la même énonciation le segment A en sont une attestation supplémentaire :

(26) *Le premier pas, ce qui a tout débloqué,* c'est la suppression du privilège de juridiction […] [p]

3.1.3.2. De surcroît, on observe dans nombre de pseudo-clivées que le segment gauche comporte un verbe dont les positions régies sont toutes saturées, soit par des déictiques de 1ère ou 2e personne, soit par des expressions pleinement lexicales. Il est impossible de décrire ces séquences sans contradiction en affirmant tout à la fois que le verbe du segment A est celui qui régit toute la construction, et que ce même segment A est syntaxiquement complet.

(27) *Le point de méthode que tu soulèves et qui est réel*, c'est que les façons de parler ou même le référent ou les catégorisations qu'on va mettre en œuvre, sont dépendantes des situations. *La seule réponse que j'aurais envie de te faire* c'est qu'il se trouve que là la façon dont on a travaillé a fait qu'il y avait un invariant qui était précisément la situation. On a traité la situation comme un invariant. [LT 1, 27]

(28) *L'hypothèse que je défendrai dans ces lignes* c'est qu'une des formes de l'activité de catégorisation dans la parole se joue précisément dans cette mise en mots, dans cette énonciation de la langue. [LT 1, 8]

(29) De plus, *une remarque que je m'étonne que vous n'ayez pas faite*, c'est qu'il n'y a rien de si difficile en amour que d'écrire ce qu'on ne sent pas. [Laclos]

Si, dans les exemples donnés sous (7), il est à la rigueur possible de considérer *la chose*, *une chose*, etc. comme des équivalents de proformes – ce que peut justifier le catégorisateur postiche *chose* –, cela ne paraît guère possible avec des lexèmes ou expressions lexicales comme *hypothèse*, *point de méthode* ou *remarque* utilisés dans les extraits ci-dessus, et qui sont ceux-là mêmes que développe le segment Z.

3.1.3.3. Un autre type de difficulté que rencontre l'analyse mono-clausale apparaît dans la situation suivante. Il n'est pas rare de trouver, à l'oral, des séquences pseudo-clivées dont le segment gauche, en raison de sa longueur et d'ajouts successifs, contient plusieurs verbes impliquant plusieurs positions syntaxiques différentes. Considérer la pseudo-clivée comme une seule unité syntaxique oblige dès lors à reconnaître au segment Z plusieurs statuts syntaxiques simultanés. L'exemple suivant illustre cette situation.

(30) TH : et alors. *ce que nous faisons habituellement ici. et et ce qui nous intéresse spécialement.* dans les situations de douleur chronique je dis bien hein. c'est. quelque chose qui nous- .
H : hm hm
TH : qui nous intéresse particulièrement. *c'est.. de.. voir comment les choses s'emmanchent. d'abord reconstituer un peu les les étapes. si vous avez consulté plusieurs médecins.* quelquefois dans la consultation de la continuité d'une douleur. les étapes comme ça. quelquefois s'estompent hein. [Printemps 17]

Admettons que nous avons affaire ici à une seule clause. On est alors conduit à interpréter le segment droit *c'est de voir comment les choses s'emmanchent* comme saturant d'une part une position de complément (relativement à *ce que nous faisons habituellement*), d'autre part une position de sujet (relativement à *ce qui nous intéresse spécialement*). On devrait donc percevoir cette séquence comme un zeugme. Or ce n'est pas le cas.

3.1.3.4. Toutes ces observations convergent en direction du même constat, à savoir :

(i) d'une part, que l'incomplétude qui caractérise A, si incomplétude il y a, est de nature sémantique ou pragmatique, et non pas syntaxique ;

(ii) d'autre part, que le segment Z n'implique pas l'occurrence dans A d'un élément recteur, mais présuppose qu'une certaine opération dans la mémoire discursive a été faite ou est en train de se faire.

En d'autres termes, les exemples ci-dessus doivent tous être analysés comme formés de deux clauses autonomes. Accessoirement cette analyse présente l'avantage de rapprocher, au plan de la syntaxe, des séquences qui apparaissent très largement comme de simples variantes de formulations au plan sémantique.

3.1.4. L'exemple (30) présente en outre une utilisation du verbe *faire*, courante dans les pseudo-clivées, qui rend difficilement défendable l'analyse en une seule clause. Pour le montrer, commençons par distinguer deux emplois de ce verbe.

Le premier consiste à exploiter sa valeur d'hyperonyme de verbes transitifs directs d'actions. L'exemple (31) illustre cet emploi dans une pseudo-clivée.

(31) Ce qu'il a fait, c'est la chambre du fond.

Faire peut signifier ici, anaphoriquement ou situationnellement, des procès comme <nettoyer>, <ranger>, <repeindre>, <aménager>, etc. Mis à part les réserves signalées plus haut, ce genre de construction ne s'oppose pas absolument à une analyse mono-clausale en termes de V recteur dans A, et SN régi dans Z.

Le deuxième emploi est celui de proforme verbale (« pro-verbe »). *Faire* ne fonctionne pas en ce cas comme un hyperonyme mais comme représentant d'un verbe ou d'une expression prédicative. Dans une construction pseudo-clivée, cette valeur peut être illustrée par un exemple comme (32). C'est cette même valeur qui apparaît dans (30), repris et simplifié ci-après en (33).

(32) Ce qu'il a fait, c'est de repeindre la chambre du fond.

(33) ce que nous faisons habituellement ici c'est de voir comment les choses s'emmanchent

La différence entre *faire* hyperonyme et *faire* pro-verbe se manifeste dans la façon dont (31) et (32) peuvent être anaphorisés [Apothéloz 1995]. L'énoncé (31) avec *faire* hyperonyme pourrait donner lieu à une reprise anaphorique comme *Il l'a faite*, où le pronom féminin désigne la chambre et le verbe hyperonyme dénote anaphoriquement une action quelconque préalablement signalée. Tandis que la formulation (32) donnerait lieu à la reprise anaphorique *Il l'a fait*, avec un pronom masculin reprenant une expression prédicative (*repeindre la chambre du fond*) et une proforme verbale *a fait* dont la fonction se résume pratiquement à celle de support de flexion.

Or dans des constructions comme (32)-(33), où *faire* est une proforme verbale, la thèse suivant laquelle cette proforme régirait le segment Z est

difficilement défendable: (33) ne peut en effet être mis en rapport qu'avec (33a), mais en aucun cas avec (33b).

(33) (a) habituellement ici nous voyons comment les choses s'emmanchent
(b) *habituellement ici nous faisons de voir comment les choses s'emmanchent

Il faut donc admettre que (32) et (33) sont chacun formés de deux clauses.

3.2. Clauses connexes.

Cependant, en dépit de ce qui précède, on trouve aussi parmi les pseudo-clivées des exemplaires qui présentent des indices probants d'un lien rectionnel entre A et Z. Nous nous bornerons ici à exposer trois types d'indices.

3.2.1. Le premier est l'existence de pseudo-clivées dont le segment A contient un verbe semi-auxiliaire et le segment Z un infinitif auxilié.

(34) Ce qu'*il faut* en priorité, c'est *achever* la définition et la validation des solutions techniques retenues pour le stabiliser <= le sarcophage de Tchernobyl> [p]

Mais ce qu'*il eût fallu*, c'était de *changer* les lois d'alors, de supprimer les privilèges. [G.Bruno]

(35) ce que tu *pourrais* c'est me *téléphoner* ce soir [< Roubaud]

(36) ce qu'ils *viennent* c'est *voir* quelque chose de différent [< Roubaud]

Ce statut d'auxilié a pour conséquence que l'infinitif n'a pas toutes les propriétés d'une P infinitive argumentale. Le plus souvent, il ne commute pas avec une *que* P (**tu pourrais que* P ; **ils viennent que* P) ; il n'est pas toujours pronominalisable (**voir qqc, ils y viennent*), ni clivable indépendamment de l'auxiliaire (*?c'est voir quelque chose de différent, qu'ils viennent*). En (34-36), ce lien rectionnel auxiliaire-auxilié oblige à interpréter la séquence comme une clause unique.

3.2.2. Le deuxième type d'indice pouvant signaler que la pseudo-clivée a été traitée comme une seule unité syntaxique est le phénomène qu'on pourrait appeler « accord régressif ». L'exemple suivant fait voir de quoi il s'agit :

(37) ceux qui *allons* chercher de l'eau c'est nous [o]

Cette anticipation de la 1ère personne du pluriel pourrait s'expliquer par le fait que le segment A n'est peut-être pas ici une vraie relative, mais un fragment de clause comportant un accord, à la manière de ce qui se passerait dans la partie droite d'une clivée (cf. *c'est nous qui allons chercher de l'eau*).

3.2.3. Enfin – troisième type d'indice – il n'est pas rare que Z comporte une marque rectionnelle (par exemple une préposition) sélectionnée par le verbe de A. Il s'agit là encore d'un argument pour une interprétation mono-clausale de la pseudo-clivée.

(38) Ce à quoi songeait le plus Gallager, c'était *aux* Britanniques qui devenaient pour lui ses ennemis. [Queneau]

Ce à quoi il faut s'intéresser, c'est *à* ce qui fait qu'un énoncé est susceptible de constituer une information. [s]

moi ce que je crois, c'est *à* l'actualité de ce caractère [r]

ce qu'il faut avoir peur c'est *des* conneries qu'il y a sur terre [CFA80]

(39) Ce que je voulais vous demander, c'est *si* vous avez déjà eu la grippe.

3.2.4. L'hypothèse qu'on pourrait formuler au vu de ces faits est que la routine périodique biclausale que nous avons reconnue ci-dessus (§ 3.1.) s'est plus ou moins grammaticalisée en dispositif micro-syntaxique ; ou tout au moins – pour ne pas préjuger du sens de l'évolution diachronique – qu'elle coexiste actuellement avec un dispositif micro-syntaxique « homonyme ».

3.2.4.1. L'existence de ce dispositif expliquerait en outre qu'une séquence pseudo-clivée puisse se trouver enchâssée à l'intérieur d'une autre, comme dans l'ex. (3) repris ci-dessous :

(3) Ce que j'essaie de dire, c'est [...] que la difficulté pour les gens c'est de se situer dans un univers catégoriel où on peut être O.S. tout en étant qualifié et qu'il n'y a pas de mot pour dire ça. [LT 1, 23]

Ici, le segment Z de la première pseudo-clivée contient lui-même une pseudo-clivée complète *la difficulté pour les gens, c'est de se situer...,* articulant un segment A et un segment Z. Cette dernière est précédée de *c'est + que*, ce qui suggère qu'elle a le statut ordinaire d'une P enchâssée, faisant office d'argument droit du verbe équatif *être*. La structure est donc de la forme (3') (le dièse note une joncture) :

(3') [A # [c'est que [A # Z]$_P$]$_Z$]

Elle atteste l'existence d'un dispositif morpho-syntaxique [A # Z] applicable entre autres aux P enchâssées.

3.2.4.2. Cet examen conduit donc, en fin de compte, à faire au sujet des pseudo-clivées le même constat qui a été fait au chap. VIII à propos des « dislocations » en général (dont elles ne sont d'ailleurs qu'un cas particulier) : cette classe de séquences textuelles, rassemblées par la tradition, n'est pas structurellement homogène. Certaines sont à analyser comme des périodes binaires de schéma [préparation ▸ action], d'autres comme la mise en énonciation d'une clause propositionnelle unique, présentant un dispositif morpho-syntaxique original (extraposition avec joncture prosodique, verbe *être* subductif, etc.) Avec de surcroît tous les cas de métanalyse et de variation micro- / macro- qui peuvent résulter du fait que ces deux structures sont le plus souvent homonymes.

4. L'OPÉRATION D'IDENTIFICATION.

Concentrons-nous maintenant sur les exemplaires qui ressortissent à la grammaire de la période, c'est-à-dire les pseudo-clivées bi-clausales. Elles ont toutes pour caractéristiques communes la valeur désignative particulière de A et de Z, ainsi que l'identification de ces deux valeurs opérée par la formule équative. Voyons plus précisément en quoi consistent ces valeurs ainsi que cette opération.

4.1. Le segment A, quel que soit son type, comporte toujours une expression référentielle. Quand A est une clause propositionnelle, cette expression est l'argument principal d'une prédication d'existence, comme *un animal* dans (41) ou *cette excuse* dans (42). Dans les autres cas, comme (43-44), elle constitue à elle seule une clause thétique, dont l'énonciation est dépourvue de valeur assertive et sert seulement à évoquer un objet-de-discours.

(41) j'ai un animal préféré...
(42) elle avait cette excuse...
(43) une chose frappante...
(44) ce que j'aimerais...

À examiner leur fonctionnement sémantique toutefois, on s'aperçoit que ces expressions n'*identifient* pas à proprement parler un objet déjà élaboré. Ou bien elles initialisent un référent en lui attachant seulement un ou deux attributs relativement peu spécifiques (*une chose frappante*, *j'ai un animal préféré*…) ; ou bien elles font mine de le rappeler (*ce que je crois, ce qui s'est passé*…), mais ce pointage constitue presque toujours un coup de force présuppositionnel, si bien que l'attribut qui y est donné comme signalement

est en fait le seul qui soit publiquement connu de l'objet visé. Dans les deux cas, on ne sait rien du référent, sinon ce qu'en dit son désignateur ; et encore s'agit-il souvent d'une détermination triviale et peu informative. Nous dirons que ce genre d'expression dénote un objet-de-discours *non élaboré* (interactivement).[6] On notera que, contrairement à une opinion parfois émise, tous les noms peuvent figurer dans ce type d'expressions, et pas seulement les catégorisateurs faibles ou les pseudo-catégorisateurs comme *chose*, *truc*, *problème*, etc. Exemples :

(45) Le pancréas, c'est cette tache sombre qu'on voit sur le cliché en haut à gauche.

(46) Tu cherches la table? La table c'est cette espèce de caisse à côté du lit.

Il n'en demeure pas moins que les catégorisateurs faibles et pseudo-catégorisateurs sont d'un usage particulièrement fréquent dans la clause A des pseudo-clivées, et qu'il paraît donc y avoir une affinité entre ces noms et la désignation d'un objet non élaboré. Quand un tel nom est utilisé, l'objet est présenté comme ayant la propriété d'être « comptable »[7].

Il est important de souligner que les expressions désignant un objet non élaboré ne présentent aucune caractéristique externe décelable, du moins au niveau segmental. Le syntagme *ce qu'il a dit* désigne un objet de ce type dans *Ce qu'il a dit, c'est qu'il faut s'inscrire aujourd'hui* (pseudo-clivée identificative) ; mais ce même syntagme, comportant les mêmes présuppositions, désigne plutôt un objet déjà élaboré dans *Ce qu'il a dit, c'était à mourir de rire* (pseudo-clivée attributive). La différence entre les deux expressions est donc purement interprétative, et tient à l'état courant de M (= préexistence ou non d'un référent connu).

---

[6] Ce fonctionnement correspond à ce que Donnellan [1966] appelait une expression référentielle employée attributivement, du type *l'assassin de Smith*, utilisé pour désigner un individu précis, mais non identifié, dont on ne sait rien sinon l'attribut par quoi on le désigne. Un objet-de-discours non élaboré n'est ainsi qu'une espèce particulière d'objet indéterminé : son intension ne contient qu'un ou deux attributs peu informatifs. À l'inverse, un objet élaboré, au sens ou nous l'entendons ici, est un référent qui préexiste dans M, assorti d'une intension relativement vaste et détaillée, qui permet en général de lui associer un corrélat extensionnel particulier.

[7] Parmi les pseudo-catégorisateurs, *chose* occupe une place à part. Kleiber [1987] le qualifie de « nom comptable postiche ». *Chose* ne donne en effet aucune description, aucune catégorisation des objets qu'il est amené à désigner, se bornant à les présenter comme des existants individuables (i.e. « comptables »). De là la possibilité de l'utiliser dans le segment A d'une pseudo-clivée pour préparer aussi bien le repérage d'un « individu » que d'un procès ou d'un état de choses. Kleiber note en outre qu'il n'existe pas d'équivalent « massif » à ce fonctionnement de *chose*.

4.2. En conséquence de ce qui précède, nous dirons que l'énonciation de la clause Z a pour effet d'élaborer le dénoté $X^?$ activé en A, en lui conférant une *détermination identificatoire*. Cette opération est signifiée par le tour équatif. Le plus souvent elle fait l'objet d'une assertion. La routine est alors du type :

$(A)^S = E_1 :$ $\uparrow X^?, [\uparrow X^? \triangleright \wedge X^?]$
$(Z)^F = E_2 :$ $+(\text{idem O } X^?)$

Mais il peut arriver que l'identification soit énoncée sous d'autres modalités, comme la réfutation ou la question :

(47) (ceux qui choisissent les dessins)^S (ce n'est pas le public)^F. (ce n'est même pas le rédacteur en chef)^S ... [r, Cavanna 2]

(48) est-ce que ce qu'on a obtenu dans ce genre de situation, c'est une catégorisation qui serait de l'ordre du socio-cognitif, qui serait une manière de penser le monde, ou est-ce que c'est quelque chose comme ça? [LT 1, 28]

5. ENVIRONNEMENT DES PSEUDO-CLIVÉES.

C'est un fait maintes fois signalé que les séquences pseudo-clivées sont des configurations discursives qui comportent des présuppositions[8]. En particulier, la clause nominale gauche des types Ia et IIa véhicule un présupposé d'existence comparable à celui attaché aux questions partielles. Ainsi, la séquence *ce qu'il aimerait* présuppose <il existe quelque chose qu'il aimerait>, présupposé qu'elle partage avec la question *qu'est-ce qu'il aimerait?* Cette propriété sémantique, couplée avec le fait que la clause nominative porte son présupposé à l'avant-plan du discours, explique qu'on trouve rarement une pseudo-clivée comme premier énoncé d'un texte ou comme première intervention dans une conversation, fait également signalé par plusieurs auteurs.

Du point de vue de la dynamique communicative, on peut considérer que ces présuppositions ont pour fonction principale de lier la période pseudo-clivée à son environnement, c'est-à-dire à l'état courant de la mémoire discursive. Cette observation justifie que nous nous intéressions maintenant, d'une part au type de matériau lexical qui apparaît dans la clause initiale, d'autre part et de façon plus générale aux contextes d'emploi des pseudo-clivées. Cette double exploration devrait nous apporter des informations précieuses sur les conditions d'utilisation (préalables requis) et les rendements de ces périodes.

---

[8] Levinson [1983 : 181-185] les répertorie dans sa liste des *presupposition triggers*, c'est-à-dire des constructions déclencheuses de présuppositions.

5.1. Matériau lexical de la clause initiale.

Sans entrer dans des considérations quantitatives, il apparaît, à l'analyse d'un corpus de quelque 200 items, que la première clause d'une période pseudo-clivée présente des caractéristiques lexicales relativement typées. Nous n'examinerons ici que le cas des clauses thétiques, non propositionnelles. Toutes les formulations listées ci-dessous sont extraites d'exemples attestés.

5.1.1. Les formes suivantes sont particulièrement récurrentes :

(i) des adjectifs attributs de sens évaluatif, avec une nette préférence pour les adjectifs « gradables » et dépourvus de trait de sélection, c'est-à-dire dénotant des qualités prédicables de n'importe quel type de référent, y compris des procès[9].

> ce qui est *important*, *terrifiant*, *remarquable*, *fabuleux*, *drôle*, ce qui me paraît *contestable*, ce qu'il y a de *désastreux*, le plus *grave*, une chose *regrettable*…

(ii) des verbes dénotant des attitudes, des évaluations ou des sentiments, tous états psychologiques qui sont très souvent rapportés à une 1ère ou à une 2e personne :

> ce que *j'aurais aimé,* ce que je *voudrais,* ce que je *trouve superbe,* ce que *je pense,* ce qu'il *me faut,* ce qui *m'intéresse, me gêne, me passionne, me frappe, m'inquiéterait, me désespère,* ce qui *vous plaît,* ce que *vous regrettez,* ce qui *la charmait*…

(iii) des *nomina essendi* nominalisant des prédicats du type (i) ou (ii) :

> l'*intérêt* d'un tel film, la *difficulté* pour les gens, l'*urgence* aujourd'hui, le gros *problème,* l'*ennui,* le premier *sentiment* que j'ai eu…

(iv) des verbes dénotant des actes de parole ou d'argumentation. Le segment gauche a alors un contenu méta-discursif et peut être utilisé pour préparer un acte de reformulation :

> ce qu'ils *dénoncent, demandent…,* ce que *j'essaie de dire, veux souligner, mets au premier plan, défendrais…,* ce que vous *proposez,* ce qu'on *objecte*…

---

[9] Les plus fréquents dans le corpus étudié par Roubaud [2000] sont dans l'ordre: *important*, *intéressant*, *bien*, *sûr*, *dommage*, *grave*, *marrant*. Nous renvoyons le lecteur à ce travail, pour des relevés quantitatifs précis et faits sur un corpus beaucoup plus important que le nôtre.

(v) des SN dont le nom-tête désigne un acte de parole ou un élément d'argumentation, et relève donc comme les verbes de (iv) d'un vocabulaire « méta-cognitif » ou « méta-énonciatif » :

> la *proposition* qu'on avait envie de te faire, le *point de méthode* que tu soulèves, un autre *point* qui me paraît important, la seule *réponse* que j'aurais envie de te faire, une *remarque* que je m'étonne que vous n'ayez pas faite, l'*objection* que je vois, la seule *question* qu'ils me posaient, l'une des *raisons,* notre *optique,* l'*hypothèse* que je défendrai, la *preuve,* la *notion-clé*...

(vi) des noms énumératifs :

> le *troisième,* une *première façon* que j'ai eu de les distiller, ton *premier pas* c'est... ton *deuxième pas* c'est...

(vii) des expressions verbales signifiant génériquement un événement ou un état de choses, et utilisées dans un énoncé « présentatif » :

> ce qu'il y a, ce qu'il y a eu, ce qui s'est passé

5.1.2. Toutes ces formes donnent une assez bonne idée des types de contenus qui sont préférentiellement présupposés par les pseudo-clivées. Il s'agit principalement :

(i) d'évaluations, d'attitudes ou d'opinions, souvent celle d'un des deux protagonistes de la relation interlocutive ;

(ii) d'autres énonciations, déjà produites ou anticipées, dont l'auteur est souvent l'un des deux protagonistes de la relation interlocutive ;

(iii) de notions plus ou moins « abstraites » relevant d'un vocabulaire argumentatif ou méta-cognitif.

On ne peut manquer d'être frappé par le fait que toutes ces formulations ont à voir peu ou prou avec les procédés les plus usuels de l'argumentation. D'après les attributs qui lui sont imputés, l'objet non élaboré qu'active la première partie d'une pseudo-clivée s'inscrit généralement dans le registre MA plutôt que MM, et apparaît très majoritairement investi d'une fonction de *régie de l'argumentation et/ou du dialogue.*[10]

---

[10] Avec toutes les possibilités de manœuvre inhérentes aux coups de force présuppositionnels : on imagine aisément l'emploi polémique qui peut être fait de la présentation d'un « problème », d'un « point important », d'un « aspect contestable », etc. comme d'une évidence présupposée, donc non sujette à réfutation.

5.2. Routines discursives.

Voilà pour les préalables que revendique une pseudo-clivée, et qu'elle évoque par sa formulation. Mais qu'en est-il de ses précurseurs pragmatiques effectifs ? Nous allons maintenant élargir notre champ d'observation pour tenter de mettre au jour des mouvements discursifs plus vastes, dans lesquelles les périodes pseudo-clivées interviennent comme une phase dans une séquence d'actions énonciatives. Nous désignerons ces mouvements comme des *routines discursives*. Cette façon de procéder revient, de fait, à reconnaître deux niveaux de « routines » : d'une part des routines intra-périodiques, ou macro-syntagmes (dont font partie, comme nous l'avons vu, la plupart des pseudo-clivées) ; d'autre part des routines trans-périodiques, relevant de programmes discursifs plus larges, non grammaticalisés mais néanmoins fréquemment attestés et satisfaisant des buts communicationnels ou argumentatifs précis. C'est de ce second rang de routines qu'il va être question maintenant.

5.2.1. *Réponses-échos et autres gloses reformulatives*.

5.2.1.1. C'est un fait relativement connu et relevé par plusieurs auteurs [Prince 1978, Sornicola 1988, Blanche-Benveniste 1997] que les pseudo-clivées[11] se rencontrent fréquemment en situation de dialogue, en particulier dans des paires adjacentes question-réponse. Elles figurent alors au début de la réponse, la clause A reprenant comme en écho le propos de la question, tandis que le segment Z apporte la réponse proprement dite.

(49) – *qu'est-ce qui vous plaît* dans le travail
– ben *ce qui me plaît d'abord* c'est que j'ai une très bonne ambiance [< Roubaud]

(50) – est-ce que nous allons partager les gains de la croissance uniquement entre les entreprises et ceux qui sont au travail ou est-ce que nous allons réserver une partie des avantages liés à la croissance pour lutter contre le chômage
– alors *votre réponse à vous* ce qu'il faut faire
– *ma ré- ma réponse* c'est la deuxième chose
[Poitiers, Barre 3,20]

(51) – *Quel est ton argument* pour dire que les professions sont au niveau noyau?
– *L'argument*, c'est que pour moi il est évident, enfin évident entre guillemets, qu'il existe bien un niveau de base [LT 1, 76]

[11] comme d'ailleurs les clauses thétiques en général, cf. chap. VIII ex. (31-32)

(52) Finalement, *que font ces gens qui parlent?* Ici, sur la qualification, plus que sur autre chose, *ce qu'ils dénoncent,* c'est un mauvais usage de la langue [LT 1, 20]

Ces réponses-échos permettent de contextualiser la réponse apportée dans le segment Z, tout en exhibant une continuité conversationnelle et en signalant à l'auteur de la question que c'est bien à cette question-là qu'une réponse est donnée. C'est sans doute cet aspect polyphonique qui fait qu'on a pu dire des périodes pseudo-clivées qu'elles étaient comme un condensé de petit dialogue. Il reste que cette routine n'est nullement incompatible avec le discours monologal, comme le montre (52).

5.2.1.2. On peut rapprocher ces réponses-échos des emplois plus spécifiquement reformulatifs, dans lesquels le locuteur glose des propos tenus par lui-même, par son partenaire ou par un tiers. Toutes ces gloses peuvent être récapitulatives ou anticipatrices.

(53) ce que vous proposez si je vous entends bien c'est donc une flexibilité qui passerait peut-être par la: par la CSG [Poitiers, Barre 6,1]

(54) Ce que j'essaie de dire, c'est qu'il y a deux univers catégoriels qui sont là-dedans [...] [LT 1, 23]

(55) Le point de méthode que tu soulèves et qui est réel, c'est que les façons de parler ou même le référent ou les catégorisations qu'on va mettre en œuvre, sont dépendantes des situations. La seule réponse que j'aurais envie de te faire c'est qu'il se trouve que là la façon dont on a travaillé a fait qu'il y avait un invariant qui était précisément la situation. [LT 1, 27]

Dans ces emplois, le segment A désigne un acte de parole, qui est catégorisé suivant une sorte de classification « naturelle » des actions langagières, et le segment Z développe le contenu de cet acte[12]. Notons que (55) comporte deux pseudo-clivées successives, la première servant à reformuler les propos de l'allocutaire (*Le point de méthode que tu soulèves et qui est réel, c'est...*), la seconde à annoncer la réponse du locuteur (*La seule réponse que j'aurais envie de te faire c'est...*). Ce dispositif permet de mettre en scène le dialogue, d'en donner une représentation tout en le faisant progresser.

5.2.2. *Routines d'énumération et parcours de paradigmes.*

Un autre contexte caractéristique des pseudo-clivées est leur utilisation dans les énumérations. On entend ici par « énumération » tout programme

[12] Dans les termes de la théorie des actes illocutoires de Searle, on dirait que A signale la force illocutoire de l'acte, et Z son contenu propositionnel.

discursif consistant à parcourir une liste. Celle-ci peut faire l'objet d'une annonce préalable, comme dans les exemples suivants :

(56) Cette reconstruction de la droite exigera trois conditions. La première – essentielle – a déjà été remplie par Jacques Chirac [...] : c'est le refus réitéré de toute alliance avec le Front national. [...] Seconde condition : [...] nous tous devons sortir ensemble du piège posthume de François Mitterrand. [...] La troisième condition, c'est que la droite française ne se trompe pas de cible. [p]

(57) <le locuteur est en train d'évoquer les facteurs favorisant l'infarctus>
le cœur en fait... j'ai deux facteurs... importants vous savez j=crois qu'i= y en a sept pour l= cœur j=les connais pas les sept mais y en a sept j'en connais quelques-uns il y en a deux *les deux les deux miens c'est c'est le... c= qu'on appelle le stress* enfin ça veut pas dire grand chose enfin simplifions en disant ça *pis l= deuxième que je mets entre parenthèses c'est la fumée* [Printemps,14]

Quand la procédure est systématique, chaque phase de l'énumération donne lieu à une pseudo-clivée, dont la clause A porte successivement au premier plan les différentes rubriques de la liste parcourue. C'est ce qu'on observe dans (56), qui enchaîne trois formulations différentes du schéma pseudo-clivé, la première de type IIb, les suivantes de type IIa.[13] Il apparaît clairement dans cet exemple que ces variantes de formulation sont parfaitement interchangeables et par conséquent fonctionnellement équivalentes. Autrement dit, ce qui fait la cohérence de cette séquence, c'est moins la pseudo-clivée comme configuration macro-syntaxique, que le fait qu'elle effectue une opération de détermination identificatoire. C'est la réitération de cette opération dans le cadre d'un parcours de liste qui confère à la séquence son homogénéité. On observe également que, dans (56) comme dans (57), le locuteur dissocie la catégorisation qui va fonder l'énumération (cf. *exigera trois conditions*, *j'ai deux facteurs*), de l'énumération proprement dite. C'est dans cette seconde phase qu'interviennent les pseudo-clivées.

5.2.3. *Routines à fonctions contrastives.*

Les pseudo-clivées interviennent également très souvent dans des contextes où il y a mise en contraste de deux assertions. Deux types de routines sont

[13] Dans la deuxième, le verbe équatif est absent, et l'opération d'identification n'est signifiée que par la ponctuation graphique.

particulièrement fréquentes. Nous les illustrerons par les exemples schématiques suivants :

Routine (i) : *Je ne veux pas X.. Ce que je veux, c'est Y.*
Routine (ii) : *Ce que je veux, ce n'est pas X, (ce que je veux) c'est Y*

La routine (i) comporte trois phases: la première est généralement une énonciation réfutative; notons-la R. Les deux phases suivantes sont constituées par les parties A et Z d'une pseudo-clivée. Le contraste dans ces séquences se joue entre l'énonciation réfutative et la pseudo-clivée, plus précisément entre R et A. Nous appellerons ces routines « *réfutation – identification* ».

La routine (ii) comporte également trois phases (parfois quatre), mais l'ensemble de la séquence est ici régi par l'opération d'identification signifiée par le verbe équatif. Le segment Z est dédoublé en deux segments, Z' et Z", qui sont mis en contraste l'un par rapport à l'autre et qui ont donc le même segment A en facteur commun. Pour cette raison, on pourrait voir dans ces séquences deux pseudo-clivées, avec ellipse du segment gauche de la seconde; soit: AZ' + (A)Z". L'ensemble a pour effet de rejeter une détermination identificatoire au profit d'une autre. Nous appellerons ces routines « *contre-identification – identification* ».

5.2.3.1. Routines *réfutation – identification* : R-AZ.

En voici deux exemples. L'énonciation réfutative et la pseudo-clivée sont signalées en caractères italiques.

(58) Charles fut surpris de la blancheur de ses ongles [...]. *Sa main, pourtant, n'était pas belle*, point assez pâle, peut-être, et un peu sèche aux phalanges; elle était trop longue aussi et sans molles inflexions de lignes sur les contours. *Ce qu'elle avait de beau, c'était les yeux* [...]. [Flaubert]

(59) (=fin moi je sais pas)^{F} (ça m'intére- =fin *c'est^un problème qui m'intéresse p= du tout*)^{S} (euh: *ce qui est qui que j'ai trouvé très intéressant dans ce liv=*)^{S} (*c'est son titre*)^{F}. (Le Passeur d'Océan)^{F} [r, apost2, 11]

Ce qui détermine la logique de cette routine, c'est donc l'inversion de la modalité assertive entre une clause R qui précède la pseudo-clivée et le segment A de cette dernière. Cette inversion s'accompagne souvent d'une substitution d'argument (au sens logico-sémantique du terme), comme dans (58). Les pseudo-clivées sont précisément l'instrument de cette opération de substitution.

ne pas être beau (sa main) / être beau (ses yeux)

Il arrive que les routines *réfutation-identification* se manifestent de manière moins explicitement oppositive, mais l'idée de contraste est bien toujours présente :

(60) Cependant l'activité langagière ne consiste pas seulement, on le sait, en l'expression de désignations. L'activité langagière c'est aussi et de façon conjointe la mise en relation entre ces mots et l'énonciation de chaînes discursives. [LT 1, 8]

(61) Parlons donc d'autre chose. Ce qui est important c'est: comment je quitterai cette maison. [Genet]

(62) Si la musique populaire est en filigrane dans ces œuvres – mais ne l'est-elle pas dans toute sa production? – ce qui s'impose davantage à nous, c'est la profonde mélancolie, la douce résignation qui émanent de ces pages. [pochette de disque]

(63) **GG** : c'est un peu théâtral/ *c'est pas c= qui m= gêne*\ <50 secondes plus tard, soit 13 interventions de 5 participants :>
GG : c'est justement. c'est. LE THÈME de la comédie/ depuis Molière\ le malade comme ça\. et.. *ce qui m= gêne. franchement/. c'est. le le le.. le séropositif. au milieu d= ça.*\/ c'est-à-dire la vraie: euh la référence à la tragédie contemporaine [Ferreira B., 5-6]

Dans (61), l'énoncé *Parlons donc d'autre chose* sous-entend, compte tenu de ce qui suit, que ce dont il vient d'être question n'est pas important, ou est moins important que ce qui va suivre. C'est donc avec un sous-entendu de cet énoncé que le segment gauche de la pseudo-clivée (*Ce qui est important*) entre en contraste. De même, dans (62), il y a contraste entre *est en filigrane* et *s'impose davantage à nous*. Comme on le voit, d'une part le contraste entre R et A peut être plus ou moins marqué; d'autre part la distance peut varier entre ces deux énoncés. R et A se suivent dans (60)-(61), mais ils sont très éloignés l'un de l'autre dans (63).

5.2.3.2. Routines *contre-identification-identification* (ou l'inverse) : AZ'-(A)Z"

Comme indiqué plus haut, ces routines mettent en contraste deux déterminations identificatoires Z' et Z". En voici quelques exemples.

(64) alors bon\ je crois qu'il faut bien clairement dire *notre optique c'est pas celle-là/ c'est d'essayer de voir*\ comment vous

ensemble à la limite vous pouvez peut-être encore l'aider MIEUX pour qu'il puisse se concentrer\ [Barnabé, 618]

(65) (parce que . ceux qui choisissent les dessins)^{S} (ce n'est pas le public)^{F}. (ce c'est même pas le rédacteur en chef)^{S} . (c'est un: vague sous-fifre)$^{S+}$ (qu'on a bombardé là)^{S} (un fils à papa quelconque euh:)^{S} . (qu'on a planqué là parce qu'on sait pas quoi en faire)$^{S+}$ [r, Cavanna 2]

(66) Le sujet du Corbeau, ce n'est pas ce que tu crois. Pas l'Occupation. C'est un malentendu, un épouvantable contresens que d'en avoir fait le symbole de la guerre. Le véritable sujet, c'est la délation et le harcèlement avec tout ce qu'ils engendrent, la haine sans visage, la peur sans nom, l'angoisse de l'attente. [Assouline]

En (64), la routine est coextensive à une période de structure [préparation ▸ action], dont la phase « action » se compose de deux énonciations parallèles successives, l'une réfutant et l'autre assertant des déterminations identificatoires. En (65), la même routine s'étend sur deux périodes contiguës. L'item (66) illustre le cas où le segment A est répété avant l'énonciation de Z". La raison de ce rappel réside vraisemblablement ici dans les gloses et reformulations auxquelles donne lieu Z', gloses susceptibles de faire oublier le programme dans lequel l'énonciateur est engagé. On est donc ici en présence de deux périodes pseudo-clivées complètes : AZ' et plus loin AZ".

5.2.3.3. Une inférence invitée : l'exclusivité.

En raison de ces emplois contrastifs, on a parfois dit des pseudo-clivées qu'elles comportaient une indication d'exclusivité, ou d'exhaustivité (p. ex. [Halliday 1985 : 43]). Selon cette thèse, *ce que je veux c'est X* signifierait de fait : *ce que je veux, c'est X <et rien d'autre>*. Certains exemples paraissent effectivement confirmer cette idée. Mais beaucoup d'autres la contredisent. En témoigne la possibilité d'enchaîner *ad libitum* plusieurs opérations de repérage référentiel Z', Z", Z"', etc. pour un même A, tout en laissant entendre que la série demeure ouverte, comme dans: *ce que j'aime bien, c'est..., c'est..., et aussi..., et encore...* Il paraît donc préférable de considérer que cette valeur d'exclusivité relève au plus d'un tropisme interprétatif, de ce qu'on a parfois appelé une inférence « invitée » [Geis & Zwicky 1971 ; Fauconnier 1981] en tout temps oblitérable, et non d'une propriété sémantique qui serait intrinsèquement attachée à ces séquences.

5.2.4. *Routines « identification – reformulation ».*

Roubaud [2000] a observé que les pseudo-clivées sont parfois suivies d'une reformulation venant confirmer les opérations de catégorisation produites dans A. D'où une routine enchaînant identification et reformulation. Voici trois exemples.

(67) *ce qui est intéressant* à Orléans c'est que enfin la proximité de Paris surtout + et puis enfin là + on n'a pas tous les ennuis de Paris et à + en voiture on y est à + une heure et demie deux heures environ + *c'est c'est surtout ça qui m'est intéressant* enfin euh [o < Roubaud]

(68) et. *ce qui m=gêne*\/. franchement\/. c'est. le le le.. le séropositif. au milieu d= ça\/. c'est-à-dire la vraie: euh la référence à la tragédie contemporaine TROP/ contemporaine/. *là on est gêné* \\ [Ferreira B., 6-7]

(69) **TH:** et alors. *ce que nous faisons habituellement ici. et et ce qui nous intéresse spécialement*. dans les situations de douleur chronique je dis bien hein. c'est quelque chose qui nous.
H: hm hm
TH: qui nous intéresse particulièrement. c'est.. de.. voir comment les choses s'emmanchent. d'abord reconstituer un peu les les étapes. si vous avez consulté plusieurs médecins. quelquefois dans la consultation de la continuité d'une douleur. les étapes comme ça. quelquefois s'estompent hein. et je crois qu'on peut considérer *notre tâche première avant de vous proposer un traitement quel qu'il soit. c'est de.. compter sur vous pour que nous puissions reconstituer les étapes.. hein comment la douleur a commencé.* [Printemps 17]

En (67-68), la reformulation résume la période pseudo-clivée sous forme d'une unique clause stratifiée, dont le substrat reprend A et dont le foyer (*c'est surtout ça, là*) anaphorise Z. Ce condensé mono-clausal paraît jouer le rôle d'un signal de clôture : il marque la fin du programme argumentatif en cours. Dans (69), la reformulation semble liée au souci de répéter une information qui a pu paraître peu claire en raison de diverses hésitations, retouches et détours parenthétiques. Ce n'est d'ailleurs sans doute pas un hasard : il semble que les pseudo-clivées soient un type de macro-syntagme particulièrement prisé dans l'improvisation orale, quand une argumentation se construit au fur et à mesure de sa mise en discours. D'où une fréquence apparemment importante de pseudo-clivées produites au cours de formulations qui présentent les caractéristiques d'un « brouillon ». Cela explique qu'on éprouve parfois le besoin de les faire suivre, comme dans (67)-(69), d'une version améliorée ou d'une énonciation récapitulative.

5.2.5. *Intégration de facteurs situationnels.*

En examinant plus haut le contenu de la clause A des pseudo-clivées, nous avons observé qu'il y était fréquemment question d'une parole – celle du locuteur, de l'allocutaire ou d'un tiers – et que le segment Z servait en ce cas à gloser, interpréter ou préciser le contenu de cette parole. Or ces usages exégétiques ne se limitent pas à des faits langagiers. En réalité, l'opération de détermination identificatoire qu'effectue la pseudo-clivée est susceptible d'être utilisée pour décoder ou simplement commenter toute espèce d'événement dont l'interprétation fait difficulté. L'exemple qui suit montre bien ce mécanisme. Au cours d'un débat radiophonique réunissant plusieurs participants, on entend soudain l'un d'eux (ADG) éclater de rire, probablement en réaction aux propos tenus par GG. Le journaliste qui mène le débat (J) intervient alors et dit, en s'adressant de toute évidence aux auditeurs : *le rire c'est Anne de Gasperi...*

(70) **GG:** je trouve que Jeanne Balibar est extraordinaire\ ça c'est vrai\ qu'elle tient ce film [d'une manière]
ADG: [pouffe de rire]
GG: ah oui/.. c'est c'est une comédienne/ qui a qui a
J: [*euh le rire/*] *c'est Anne de Gasperi* qui n'a pas la parole pour le moment [Ferreira B., p.5]

Cette intervention du journaliste a une dimension réparatrice : elle permet aux auditeurs d'interpréter un événement que, faute de percepts visuels, ils ne peuvent intégrer à la mémoire discursive, sinon sous la forme d'un objet non élaboré. Des emplois analogues du tour pseudo-clivé permettent d'opérer toutes sortes de rattrapages de présupposés dans des conversations à trois participants ou davantage, lorsque chaque intervenant doit s'accommoder de plusieurs états de connaissance distincts.

6. RÉCAPITULATION.

6.1. En résumé, les séquences pseudo-clivées sont des configurations syntagmatiques le plus souvent bi-clausales, des périodes de type [préparation + action], dont le mode d'intervention dans la mémoire discursive se déroule de la façon suivante :

• Une première énonciation active, par introduction ou pointage, un objet-de-discours X non élaboré, i.e. dont l'intension ne comprend qu'un petit nombre d'attributs peu informatifs (ceux-là seuls qui ont servi à le désigner). Ce relatif défaut de pertinence ouvre l'attente de déterminations ultérieures de X.

• Une seconde énonciation apporte aussitôt ces déterminations, sous la forme d'une prédication d'identité *idem O X*, qui unifie l'objet non élaboré X avec un référent O suffisamment pourvu (ou mieux pourvu) en attributs pertinents. Cette opération de *détermination identificatoire* constitue la contribution principale de la pseudo-clivée à l'évolution de la mémoire discursive (c'est-à-dire sa phase « action »). C'est elle qui peut être marquée par les modalités énonciatives habituelles (interrogation et négation, notamment).

6.2. Ce qui distingue par ailleurs les pseudo-clivées des autres structures périodiques du type [préparation + action], c'est que l'objet X mis en attente de déterminations dans leur phase initiale est souvent caractérisé par ses attributs comme un *fait de discours* : action communicative (*la question que je me pose*…), actant d'une telle action (*ce que j'essaie de dire*…), posture argumentative d'un des interlocuteurs (*ce que je mets au premier plan*…), état mental inférant une telle posture (*ce que j'aimerais*...), etc. Ces référents relevant du registre MA montrent l'affinité qu'il y a entre la structure périodique pseudo-clivée et la régie de l'argumentation. De sorte qu'on pourrait dire qu'une bonne part de ses occurrences (en tout cas celles qui correspondent à ce portrait) exhibent leur fonctionnement comme argumentatif, ou désignent leur apport communicationnel et interactionnel comme essentiellement argumentatif. C'est ce qui les prédispose à entrer dans certains programmes discursifs plus étendus : utilisées dans des paires adjacentes question-réponse, elles permettent de s'approprier et de gloser une question du partenaire, et ainsi de construire « *un discours monologique dans la forme dialogale* » [de Gaulmyn 1987] ; insérées dans des raisonnements contrastifs, elles permettent de joindre à une assertion la réfutation de ses contraires, etc.

6.3. Enfin, nous avons formulé l'hypothèse que le principe même de l'identification référentielle « en deux temps » qui caractérise les pseudo-clivées se prêtait particulièrement bien à l'improvisation orale, parce qu'il offre la possibilité de différer certains choix en matière de contenu ou de mise en forme de l'information. Ce rendement apparaît en particulier lorsque la clause initiale a un contenu notoirement sous-spécifié, « passe-partout », (*ce qui s'est passé c'est...*, *y a une chose c'est...*). Tout se passe alors comme si le locuteur utilisait cette formulation pour ainsi dire non informative à seule fin de gagner du temps opératif.